

Centre de Nouméa.

Laboratoire d'Entomologie et de Lutte Biologique.

Le programme Oryctes à l'île Wallis

La situation actuelle (février 1973)

P. COCHEREAU.

Depuis le dernier séjour de C. HAMMES (juin 1971) à Wallis, seul P. MONSARRAT s'est consacré durant un mois (mars-avril 1972) au programme Oryctes que l'ORSTOM poursuit à Wallis depuis 1967. J'avais alors accompagné MONSARRAT durant une semaine.

La situation ayant évolué durant ces derniers mois, notamment avec le changement de l'Administrateur Supérieur du Territoire, je viens de séjourner à nouveau une semaine sur l'île (6-13 février 1973).

Nous disposons à l'île Wallis d'un aide sur le terrain, wallisien, recruté sur place par l'ORSTOM (Mr. Sosefo TAUFANA) et d'une demi-journée de laborantine par semaine (Mme MATHERON), du 1er août au 31 décembre 1972 seulement (Mme MATHERON est employée à l'hôpital de Wallis).

A la suite de sa mission à Wallis, MONSARRAT a confié à TAUFANA un programme de travail consistant en des comptages de palmes attaquées, des comptages des stades d'Oryctes dans les gîtes larvaires et la dissémination du virus. Le service local de l'Agriculture devait veiller à la bonne exécution de ce travail. Mme MATHERON devait effectuer des fixations de tissus virosés, mais elle n'a pu être utilisée faute de matériel et des produits chimiques nécessaires disponibles immédiatement. Néanmoins, ce travail non effectué nous reste dû. Les crédits nécessaires au complément de solde de Mme MATHERON ont été délégués par la Direction Générale de l'ORSTOM en juin 1972 (REAT/SC/nb. N° 11162 du 23.6.72).

Il fut d'autre part entendu, en mai 1972, avec l'Administration du Territoire de Wallis que les soldes de TAUFANA et de Mme MATHERON seraient entièrement prises en charge sur le budget territorial à partir du 1er janvier 1973.

Deux lettres du Service de l'Agriculture me signalaient en juillet et septembre les difficultés qu'il rencontrait pour suivre les activités de TAUFANA dans la nature, d'autant plus que ce dernier devait souvent

27 JUIN 1973
O. R. S. T. O. M.
.../...
Collection de Références
n° B 6465 Euh
Rgr

.../...

affronter des problèmes de moyens de locomotion ; j'ai cependant obtenu de TAUFANA en juin et novembre, via le Service de l'Agriculture, deux jeux de feuilles de comptages que j'ai expédiés à MONSARRAT pour exploitation.

Enfin, par lettre N° 307 du 29-12-1972, le chef du Service de l'Agriculture de Wallis me demandait un protocole d'action concrète contre Oryctes à Wallis.

La situation se présentait ainsi au 1er Janvier 1973.

Durant la semaine que je viens de passer à Wallis du 6 au 13 février, j'ai fait le point sur ces divers aspects du programme.

Le salaire de Mme MATHERON est définitivement pris en charge entièrement par le Territoire à partir du 1er Janvier 1973, mais ceci prête encore à discussion en ce qui concerne TAUFANA, le Territoire envisagerait même son licenciement.

Les commandes de matériel et de produits chimiques de première nécessité sont passées ; néanmoins quelques crédits supplémentaires sont nécessaires pour certains produits chers comme l'acide osmique. Mme MATHERON procède actuellement à des dissections de larves et d'adultes d'Oryctes et à des fixations d'organes entiers, comme MONSARRAT le lui a demandé.

Les situations réciproques du chef du Service de l'Agriculture et de TAUFANA se sont révélées délicates du fait que TAUFANA, directement payé par l'ORSTOM par mandat, estimait n'avoir aucun compte à rendre au Service de l'Agriculture, tandis que celui ci ne disposait de son côté d'aucun recours vis à vis de TAUFANA, comme par exemple le pointage qu'il exerce vis à vis de ses propres employés. Ainsi TAUFANA a pu rester des semaines entières sans se présenter au Service de l'Agriculture. L'emploi du temps de TAUFANA n'a donc pu être suivi de façon régulière et de l'avis du chef du Service de l'Agriculture, ses chiffres de comptages ne doivent pas être considérés comme très fiables, d'autant plus qu'il ne manifestait, semble-t-il, que peu de goût pour ce travail de comptages systématiques. Je demande à MONSARRAT d'en juger au vu des feuilles que je lui ai adressées.

Etant entendu que TAUFANA devrait ^{maintenant} être payé par le Territoire de Wallis, il passera de ce fait sous le contrôle direct du chef du Service de l'Agriculture qui lui donnera un travail se rapportant au programme Oryctes.

De l'avis du chef du Service de l'Agriculture et du nôtre, ce travail de comptage doit, pour le moment du moins, être abandonné. En effet

.../...

.../...

il semble illusoire de demander des comptages sérieux à un aide de terrain wallisien abandonné seul dans la nature. Ces comptages sont d'autre part délicats et un chercheur doit se trouver là en permanence pendant qu'ils sont effectués si ce dernier veut être assuré que les chiffres obtenus sont fiables puis exploitables.

Dans ces conditions, j'ai confié au Service de l'Agriculture de Wallis un protocole d'action devant répondre aux exigences diverses qui se sont dégagées jusqu'ici.

Plusieurs points étaient à prendre en considération :

1°) Les dégâts d'Oryctes sur la cocoteraie wallisienne sont maintenant en très nette diminution par rapport à avril 1972 ; des dégâts relativement importants sont cependant encore observables en deux localités (Utufua et la région des lacs), sans qu'il soit possible de donner une explication à ce phénomène. La constatation que les dégâts ont en général encore très nettement diminué rejoint l'avis unanime de la population wallisienne. L'amélioration de l'état sanitaire des cocotiers à Wallis doit sans conteste être attribué à l'action de Rhabdionvirus. Le même phénomène est actuellement observable à l'île Tonga, mais aux Samoa on assiste à une recrudescence des attaques d'Oryctes.

Il est donc urgent de mettre sur pied à Wallis un programme de routine dont le but est la production et l'épandage systématiques du virus dans le milieu et sa propagation dans les populations d'Oryctes.

Un autre problème, sans doute plus important maintenant à Wallis que l'Oryctes, est celui des RATS. Selon une estimation récente du Service de l'Agriculture, 40% des noix de coco qui ont pu être amenées à maturité malgré la présence de l'Oryctes, sont la proie des rats. Ce problème est important aussi aux Nouvelles-Hébrides sur cocotier et cacaoyer (comme dans toutes les îles du Pacifique) et justifierait un programme de recherches d'un mammalogiste. Le rat incriminé est un petit rat inféodé au cocotier : Rattus polynesiensis.]

2°) Sur le plan pratique, le Service nous a demandé d'élaboration et la mise en place d'un programme de lutte concret. Dans ces conditions ce service fournira une aide en main-d'oeuvre, outre TAUFANA qui passe sous son contrôle direct. La multiplication du virus au laboratoire, puis une méthode de dissémination grâce aux adultes nous semble la solution qui demande le moins de main-d'oeuvre.

3°) Sur le plan scientifique, il faut pallier à l'arrêt des comptages, même si ceux ci pouvaient ne pas donner satisfaction.

.../...

.../...

On peut suivre l'évolution de l'incidence du virus soit au moyen des dégats subis par les cocotiers soit au moyen des pourcentages d'Oryctes virosés (larves ou adultes) ; il nous semble que le piégeage des adultes, sur lesquels on testera la présence du virus, reste dans les conditions présentes la solution la moins aléatoire. En outre, ce piégeage permettra de suivre l'évolution de la population adulte.

Le protocole suivant est donc actuellement mis en place à Wallis.

1°) Dissémination du virus sur 50 troncs dressés.

Du nord au sud-ouest de l'île (zone des cocoteraies), 10 localités ont été choisies. En chacune de ces localités 5 troncs dressés de 2m50 de haut et distant entre eux de 200 m environ sont disposés selon une ligne perpendiculaire à la mer, en des endroits bien dégagés (aires de vol d'Oryctes).

Un tel tronc dressé est reconnu comme étant le meilleur des pièges pour Oryctes adulte.

Au sommet du tronc une excavation creusée dans le bois recevra chaque semaine un litre de bois décomposé -support du virus.

Les adultes, attirés par le tronc dressé, viendront s'infester dans le bois décomposé et transporteront d'eux mêmes le virus vers d'autres destinations en particulier vers les gîtes larvaires. Cette infestation sera continue, le virus étant renouvelé chaque semaine.

Cinq localités sont choisies dans la moitié nord de l'île et cinq dans la moitié sud.

moitié Nord

A VAILALA
B ALELE
C LANO
D LIKU
E FALALEU

moitié Sud

F LAVEGANAU
G TEPA
H UTUFUA-MATALAA
I HALALO
J MALAETOLI

Dans ces conditions, le plus gros du travail consiste actuellement dans la mise en place des 50 troncs dressés. Par la suite, ne seront nécessaires que le maintien de la souche du virus au laboratoire, la préparation hebdomadaire d'une cinquantaine de litres de bois décomposé virosé (travail de Mme MATHERON) et le dépôt d'un litre de cette préparation

.../...

.../...

au sommet de chacun des 50 troncs dressés (travail de TAUFANA).

2°) Contrôle des fluctuations de l'incidence du virus dans la population d'Oryctes adulte.

50 pièges HOY modifiés qui seront appâtés au "Chrislure" (dihydrochrysan-thémumate d'éthyle) sont en cours de construction et, de la même façon, seront disposés en 10 localités alternant avec les précédentes du nord au sud-ouest de l'île.

Partie nord de l'île

K VAITUPU
L GAMUA
M APAOGO
N AKAKA
P HAAFUASIA

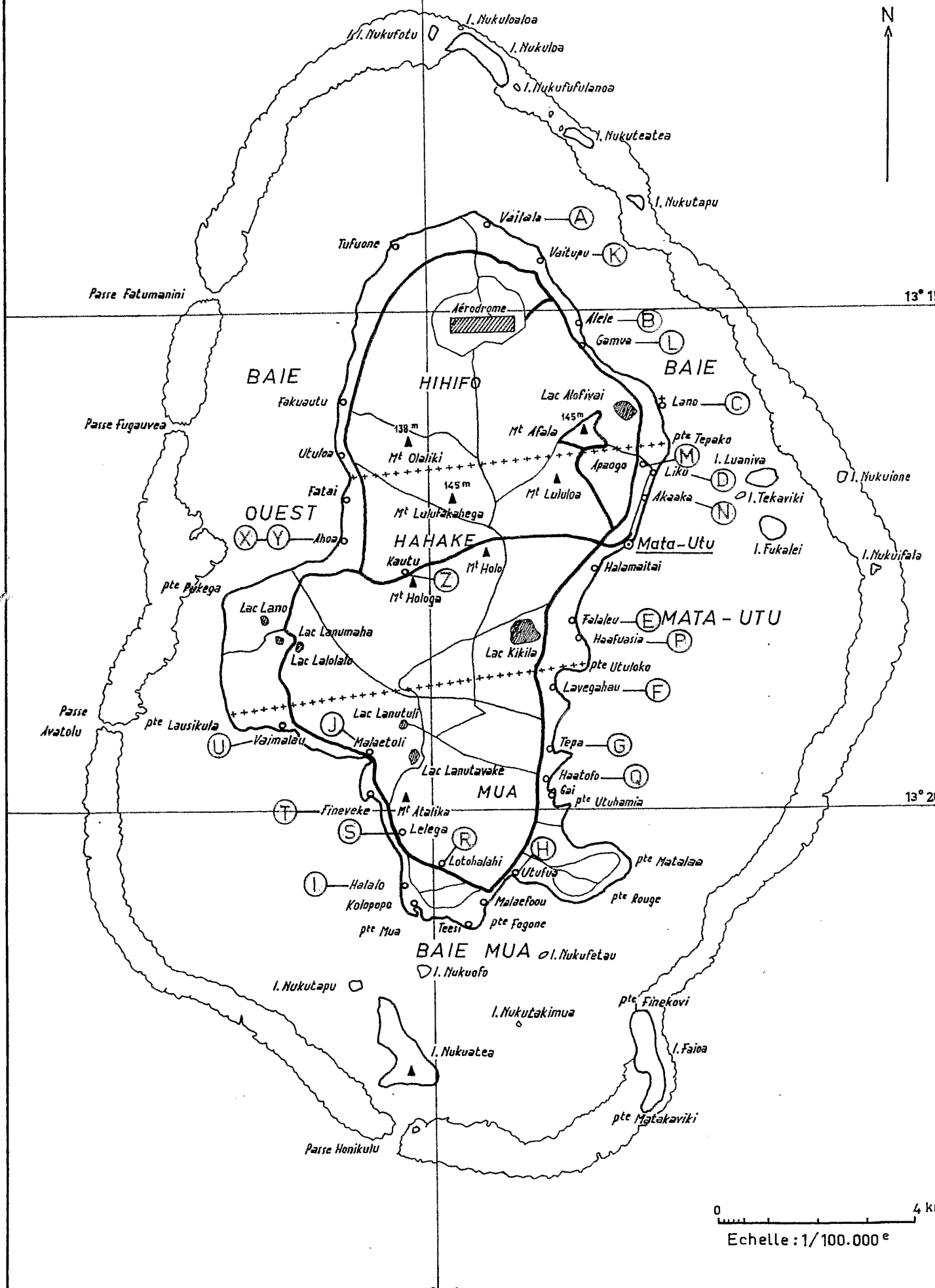
Partie sud de l'île

Q HAATOFO
R LOTOHALAHI
S LELEGA
T FINIVEKE
U VAIMALAU

Au centre de l'île, trois autres localités ont été retenues : X et Y (Ahoa) et Z (Kautu).

Ces pièges seront visités une fois par semaine, les Oryctes adultes capturés isolés en boîtes individuelles (travail de TAUFANA) et la présence du virus testée sur ces adultes (travail de Mme MATHERON au laboratoire).

ILE WALLIS



13° 15' S

13° 20' S

176° 10' W

